

Schéma d'aménagement du Vernon

Compte rendu de l'atelier de phase 2 « Vulnérabilité et esquisse de solutions »

Habitants, riverains, agriculteurs, associations

30/09/2025

A RAPPEL DE LA DEMARCHE

Le territoire du Vernon et de ses affluents est régulièrement touché par des inondations. Dans ce contexte, Grenoble Alpes Métropole, en partenariat avec les communes de Vaulnaveys-le-Haut, Vaulnaveys-le-Bas et Vizille et les acteurs du territoire, souhaite réfléchir à une stratégie de travaux pour prévenir les inondations et leurs impacts, mais aussi améliorer la biodiversité et le cadre de vie en lien avec les différents cours d'eau du territoire.

Formellement, cette initiative prend la forme d'un **schéma d'aménagement** dit « du Vernon et de ses affluents ». Il a pour vocation d'expertiser les enjeux, les solutions possibles et de définir une stratégie de travaux à mettre en œuvre par tranches. Dans le détail, la démarche consiste à **opérer un diagnostic technique et collectif** de la situation sur la base des études précédentes et des nouveaux éléments collectés, d'évaluer collectivement la vulnérabilité du territoire selon différents scénarios d'intensité de crues et enfin d'explorer et de **débattre des différentes actions possibles**, de leurs intérêts, de leurs limites et des conditions dans lesquelles elles trouveraient leur pertinence.

Dans ce contexte, la connaissance de terrain des acteurs locaux apparait comme un élément stratégique, pour consolider et mettre en perspective les éléments techniques qui seront produits tout au long du schéma. Plusieurs ateliers ont été et seront organisés tout au long de la démarche.

Ce qui a déjà été fait

Durant la phase de diagnostic (phase1), **quatre ateliers d'écoute ont été organisés** ceci avec différents acteurs du territoire :

19 février 2025	1-Agriculture
21 février 2025	2-Environnement
11 mars 2025	3-Habitant et riverains
24 mars 2025	4-Elus et techniciens des collectivités

Tous ont été organisés autour des mêmes sujets (avec quelques adaptations à la marge) et d'un même procédé global visant à **créer collectivement une ou plusieurs cartes des enjeux perçus** par les participants.

Deux questions spécifiques ont structuré les échanges :

- Quels **enjeux et attachements** existent-ils aujourd'hui sur le territoire ?
- Que nous apprennent les inondations passées en termes d'impacts et d'enjeux (où, quand, comment) ?

A la suite de ce travail, **les élus et les techniciens se sont réunis** en juillet 2025 afin de **consolider l'évaluation de « la vulnérabilité aux inondations »** (phase 2 de la démarche).

1er Juillet 2025

1-Elus et techniciens publics

Durant une demi-journée, les élus et les techniciens ont validé les différents enjeux à prendre en considération (agriculture, environnement, paysage, inondation) pour opérer l'analyse initiale. Leur connaissance du terrain a permis de consolider des données présentées sous forme de cartes et d'identifier tous les lieux et infrastructures critiques du territoire, susceptibles d'être touchés par une crue (établissements accueillant du public, bâtiments sans étage, bâtiments utiles aux situations de crise, infrastructures de déplacement, sièges d'exploitations, etc.).

Ces résultats permettent actuellement à l'équipe technique d'évaluer les dommages que subirait le territoire en cas de crue importante et d'en évaluer les coûts. En plus de nous permettre d'affiner notre compréhension des risques, ces éléments sont nécessaires pour échanger avec les financeurs publics nationaux au sujet des aides financières qu'ils peuvent ou non octroyer au projet (point déterminant de la phase 3 qui visera à étudier des scénarios de solutions).

Le présent atelier

Dans le cadre de la phase 2, nous avons souhaité réunir l'ensemble des participants que nous avons rencontrés lors des précédents ateliers (hors élus et techniciens) afin d'opérer un retour sur les différents résultats de la phase diagnostic et de se projeter ensemble sur les solutions possibles. Trois questions ont rythmé les échanges :

- **Les participants partagent-ils les enjeux identifiés ?**
- **Quelles sont leurs réactions face aux cartes des crues** et aux facteurs de débordement des cours d'eau ?
- **Quelles solutions peut-on imaginer dans le cadre de l'élaboration des scénarios** (phase suivante) ?

Ce document constitue le compte rendu de l'atelier. Le prochain atelier visera à échanger sur les scénarios de solutions (phase 3). Ce sera l'occasion pour les participants de les critiquer, de les améliorer lorsque cela est possible et de voir s'ils remportent l'adhésion collective (ou non) et sur quels points. Si nécessaire, un atelier supplémentaire pourra être organisé pour réviser les scénarios. In fine, les élus seront informés des consensus et dissensus au sein du groupe et opèreront les derniers arbitrages.

Bonne lecture à tous !

Pour votre information, nous entrons dans la période de réserve liée aux élections municipales de Mars 2026.

Par conséquent, les élus ne peuvent pas participer aux ateliers multi-acteurs, comme prévu initialement. L'équipe technique se chargera de les associer étroitement à la suite de l'étude et de les informer des réflexions issues des temps de concertation.

1 Synthèse du diagnostic de situation

- Voir la présentation

L'équipe a présenté ce qu'elle avait appris ces derniers mois. Elle a clairement distingué les enseignements tirés de l'expertise locale (issus des ateliers d'écoute thématiques) et ceux apportés par l'équipe technique. Voici quelques extraits visuels. Pour plus d'informations, merci de vous référer au document joint à ce compte rendu.

- Caractéristiques paysagères
- Enjeux agricoles
- Enjeux environnementaux
- Enjeux inondation

TERRITOIRE : UN ATTACHEMENT AU CARACTÈRE SEMI-NATUREL

Ce que vous avez mis en avant

- Attachement au caractère non urbanisé et naturel de la plaine
- Attachement au caractère agricole
- Chemineurs sur routes – parfois malaisants
- Mise en avant de la fraîcheur, idée de biodiversité
- Aval omniprésence de l'eau
- Pas d'usages des cours d'eau, pas d'accès

Autres axes de développement en débat
Zone sans accès à l'eau courante aux cotés de la mer
Trafic de bus mar-ville et des services

SECTEUR AMONT DU VERNON UN COURS D'EAU PEU VISIBLE ET PEU ACCESSIBLE

- Longue puis traverse le centre bourg Dans le secteur le plus densément bâti.
- Présence discrète Sur son côté Fruit torrentiel, discret, très peu visible
- Dans les traversées urbaines Fortement canalisé dans la traversée des luminaires

AGRICULTURE : UNE ZONE PRODUCTIVE A PROTÉGER

Ce que vous avez mis en avant

- Mais au centre et blés sur les cotés de la plaine
- Fouissage des rivières dans la plaine
- Pâturage ovins bovins sur les coteaux secs
- Maraichage en plaine
- Centre équestre
- Une zone stratégique pour l'agriculture locale
- Certaines cultures non inondables
- Des enjeux d'accès à l'eau sur les coteaux

AGRICULTURE : UNE ÉTUDE PAR LA CHAMBRE D'AGRICULTURE 38

- Pour avoir un niveau de connaissance plus fin
- Intégrer le volet agricole à tous les scénarios de la phase suivante

Carte des types de cultures

ECOSYSTÈMES : UN ENJEU DE DÉPLACEMENT ENTRE ZONES REFUGES

Présence de corridors et réservoirs écologiques

Des difficultés pour traverser la plaine entre des territoires de reproduction, de passage et de nourrissage des espèces

Des difficultés pour remonter ou descendre les cours d'eau pour les espèces aquatiques

Des secteurs remarquables et de reproduction

ECOSYSTÈMES : DES ESPÈCES REMARQUABLES ET ENVAHISSANTES

- Principaux enjeux :
 - Espèces protégées et milieux protégés (écrevisse, ...)
 - Espèces Exotiques Envahissantes (fore)
- DES ZONES D'ÉCRASEMENTS
- D'amphibiens

INONDATION : UNE PRÉOCCUPATION POUR LES PETITES CRUES

Ce que vous avez mis en avant

- A l'aval, des ennuis avec des inondations annuelles
- A l'amont, référence principale = 2005
- Absence d'évocation d'une crue majeure
- Inondation par débordement
- Inondation par remontée de nappe
- Inondation par ruissellement

Deux zones de débordements graves de crue

RISQUES TORRENTIELS : HISTORIQUE DES CRUES

Scénario de crue	Crue fréquente	Crue peu fréquente	Crue centennale	Crue extrême
Période de retour approximative	10 ans	20 ans	100 ans	> 100 ans
	dec 2021	2005	1751, 1757, 1856, 1858 ?	1763

RISQUES TORRENTIELS POUR LE VERNON

crue rare (~100 ans)

Désordre généralisé, impacts forts en proximité de l'axe du torrent

Crue courte faiblement chargée (sans sans David-St Georges et Albagues)

Crue longue fortement chargée (A St Georges, Paréale, Guichard, Ecoté, Fauré et Meulien)

RISQUES FLUVIAL

Crue centennale longue

Secteur VLB

Secteur Vizille

2 Travail en groupe - Facteurs de débordement et esquisse de solutions

Les participants se sont divisés en trois sous-groupes pour approfondir le diagnostic et faciliter les discussions à une échelle plus fine.

Groupe de Vizille

Réactions. Sur la base d'une carte commentée par le groupement, les participants ont réagi aux différentes catégories d'enjeux identifiées et aux facteurs qui peuvent causer des débordements ou des inondations. Les éléments décrits ici sont reportés sur la carte sous forme de numéro.

Une capacité hydraulique faible

Echanges et avis des participants : pour eux, le cours d'eau entre le Mas et les Allas s'engrave. Il est par ailleurs coincé par la présence de la route. Cette zone (1) a été **conçue historiquement comme un canal**, mais la réglementation empêche de le curer sans accord préalable des services de l'Etat car elle a un statut de cours d'eau et c'est une zone favorable pour les frayères à truites. **La métropole (service GEMAPI) entretient la section d'écoulement, mais uniquement pour l'entretien de la végétation.**

Des plages de dépôts et des pièges à embâcles

En amont, la plage de dépôt¹ (créée avant 2005, puis complétée par un piège à flottants par Grenoble Alpes Métropole en 2021) (2), semble désormais bien plus efficace, avec peut-être moins d'engravement à l'aval, mais surtout moins de branches dans le dégrilleur des Allas (3). **Ce dégrilleur reste encore un vrai point noir, qu'il faut améliorer**, tout comme la grille d'entrée du château.

¹ La plage de dépôt est curée tous les 2 à 3 ans en fonction des événements. Le retrait des embâcles est effectué 12 à 15 fois par an environ.

Un contre canal de secours ou de décharge plus optimal

Le contre-canal (4) rive droite n'est pas classé cours d'eau **en amont du chemin Cavard. Grenoble Alpes Métropole** (services voirie et GEMAPI) **intervient dans les secteurs publics** pour entretenir la végétation principalement dans le quartier des Allas, et pour couper l'herbe en bordure de voirie.

L'entretien et le curage de ce contre-canal reviennent aux propriétaires dans les secteurs privés (soit une grande partie du linéaire en rive droite), mais ne sont pas réalisés en pratique. L'accès est par ailleurs trop compliqué depuis la route pour être géré par les privés.

Pour ne pas inonder les maisons en rive droite, **la vanne du Mas (5)** est empiriquement bloquée à un certain niveau d'ouverture par les services techniques de la mairie de Vizille. Au passage, cette vanne ne renvoie aucune eau du Vernon vers la plaine. **La vanne du virage des Allas** ou de Mutte (6) est bloquée et inopérante. Des riverains se sont plaints d'être inondés quand cette vanne était ouverte. Elle n'est pas manipulée à l'heure actuelle par le service GEMAPI. En 2021, le service GEMAPI a exceptionnellement curé après la crue en amont du virage de Mutte, mais ne dispose pas des autorisations de l'Etat pour effectuer de nouveaux curages (7). Devant le plan et la locomotive (8), l'entretien du cours d'eau et la gestion de la végétation sont effectués par le service voirie métropolitaine.

Une section de cours d'eau collée à la route

Globalement, sur ce secteur (1), le cours d'eau n'a **pas vraiment de place pour accueillir de plus forts débits**. Il est si proche de la route, que ces deux infrastructures se contraignent mutuellement. Les berges de la voirie s'érodent sur certains secteurs clés et le cours d'eau ne peut pas s'élargir. **Son fond serait par ailleurs trop homogène** (manquant de variété, de petits blocs, etc.), ne permettant pas au cours d'eau d'effectuer de petites accélérations et de chasser naturellement les engravements.

Un verrou naturel et la remontée de nappe

Les participants notent que les **eaux souterraines n'arrivent pas à s'évacuer** de la plaine lors des périodes de fortes pluies (qui durent plusieurs jours). La nappe remonte en surface. Les points les plus bas, dans le plan et le chemin Cavard sont très vite inondés (9). Certains se demandent si la nappe ou les crues de la Romanche empêchent les eaux de s'évacuer.

**Des drains
de nappe
non
entretenus**

Dans tous les cas, cette partie aval de la plaine (9) est truffée de **drains et de fossés. Les riverains ne les entretiennent pas** (notamment le fossé de la Paute derrière le plan). Le long des routes secondaires du plan, c'est le service voirie de la métropole qui a récemment entrepris le curage des fossés. Les agriculteurs opèrent régulièrement des passages entre leurs champs, mais l'entretien reste inégal. Enfin, le long fossé, qui va jusqu'à l'étang, est en partie entretenu (une fois par an) par le service GEMAPI. Il s'agit du tronçon classé cours d'eau en face de la Locomotive et du tronçon en amont de l'étang du Plan à la demande de l'AAPMA. A Millaudière (10), il existe un drain que les propriétaires n'entretiennent pas. Un participant a rénové sa partie et les effets ont immédiatement été visibles, avec moins d'eau stagnante dans la parcelle. Il note qu'il est difficile de mobiliser ses voisins sur le sujet.

**Des verrous
souterrains
pouvant
s'obstruer**

Tout à l'aval, le cours de l'eau passe **par deux canaux souterrains différents**. Le Vernon rejoint le Parc du Château et passe sous la place du Château de Vizille (11). L'évacuation de l'eau est limitée par ce passage souterrain. Les participants s'interrogent sur la capacité de rétention dans le parc du château pour les eaux qui viennent du sud. Plusieurs participants expliquent que cette eau provient de la Romanche via un canal piloté par EDF. Ce canal devrait, selon eux, pouvoir être fermé quand le Vernon est en crue pour limiter les apports. Le cours d'eau a par ailleurs engravé les pièces du château en y déposant les fines de la Romanche questionnant l'utilité de cet apport (en réalité nécessaire quand les sources s'assèchent). Les gestionnaires du château mènent actuellement une étude hydraulique sur ce sujet. Lors de crues centennales, les participants soulignent que les eaux s'évacuent du parc par l'entrée sud, dite « de l'école ».

**Une
limitation
par les
canaux de
Vizille à
l'aval**

Le contre-canal a, pour sa part, sa propre conduite souterraine (12), rentrant sous la roseraie du château au niveau de la grille d'accès du parc du château. Elle date de 1600 quand l'entièreté du Vernon passait par là (avant d'être redirigé en 1614 par les Allas) - *se référer à la carte historique*. Un bateau-drone a été introduit en janvier 2025 pour comprendre si cette conduite était bouchée. Elle fait 80 cm de haut et peut facilement être obstruée. Elle conflue directement sous la place du château avec un des deux canaux de Vizille.

Ces verrous souterrains sont eux-mêmes conditionnés par la **capacité hydraulique limitée des canaux dans Vizille (13)**. Si plus d'eau arrivait, les canaux ne pourraient pas accueillir ce débit sans inonder le centre de Vizille. Un participant souligne que ces canaux ont également **un statut de cours d'eau**, ce qui ne permet pas de les curer sans accord préalable des services de l'Etat. Cette classification réglementaire paraît en « décalage » avec la perception qu'en ont les habitants. A ce titre, une étude spécifique sur les canaux de Vizille, menée par la Commission Locale de l'Eau, devrait être lancée prochainement. **Le schéma d'aménagement du Vernon dépend des résultats de cette étude.**

Idées de solutions. Sur cette base d'échanges, les participants ont proposé des gammes de solutions à explorer afin d'irriguer les scénarios lors de la phase à venir. Ces idées sont reportées géographiquement sur la carte page suivante, sous forme de lettre.

Réactiver le transit sédimentaire

En reprofilant le profil du Vernon aujourd'hui trop homogène

Redonner la place au cours d'eau

Allonger-reméandrer le Vernon et l'élargir en rive gauche (pose problème pour les agriculteurs)

Ralentir les eaux

Délester une partie des débits de crue dans la plaine à l'amont des zones urbanisées

Capter les bois et flottants

Remplacer le dégrilleur des Allas par un système plus adapté

Réactiver l'entretien des canaux

Curer le Vernon aval*
(*aujourd'hui pas d'autorisation des services de l'Etat)

Construire des digues en travers de la plaine

Réactiver le fonctionnement du canal de secours

Se rapprocher des cours d'eau

Rendre le Vernon plus accessible au grand public

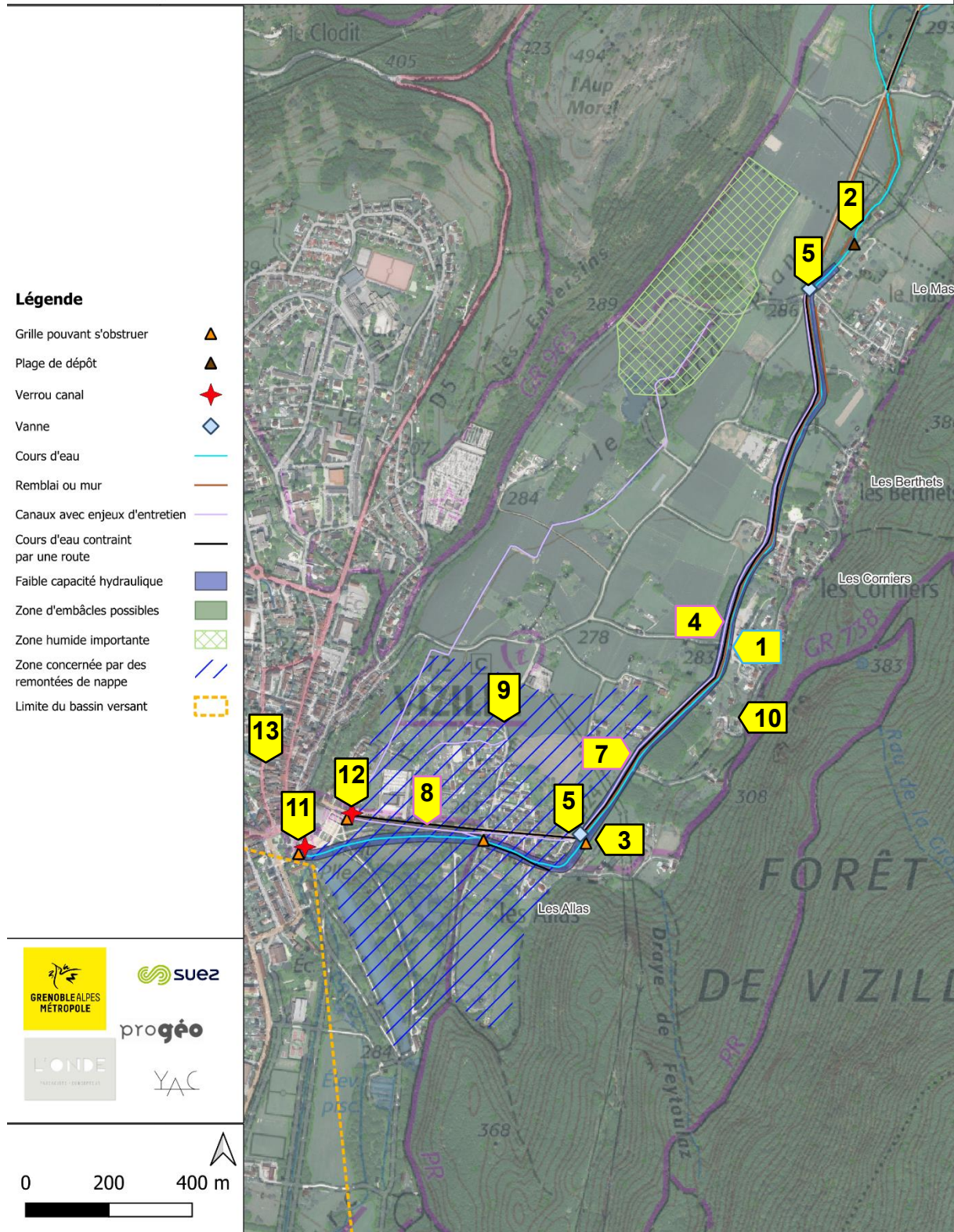
Déterminer de manière claire la responsabilité et la charge d'entretien des cours d'eau, canaux, fossés et drains de nappe

Animer/coordonner sa réalisation

Élargir le verrou aval

Élargir le gabarit des ouvrages souterrains et canaux engravés dans Vizille

Carte de vulnérabilité de Vizille



Groupe de Vaulnaveys-le-bas

Réactions. Sur la base d'une carte commentée par le groupement, les participants ont réagi aux différentes catégories d'enjeux identifiées et aux facteurs qui peuvent causer des débordements ou des inondations. Les éléments décrits ici sont reportés sur la carte sous forme de numéro.

Le « verrou de Vizille »

Les **canaux de Vizille** et leur capacité hydraulique insuffisante en cas de crues ont été perçus comme **le facteur principal d'inondation sur le bassin versant**. La grande complexité pour déverrouiller les canaux de Vizille à cause de plusieurs facteurs (canaux très anciens, capacité hydraulique faible en aval...) a été évoquée.

L'incertitudes vis-à-vis du changement

L'impact du réchauffement climatique et la prise en compte de celui-ci dans le schéma suscite des inquiétudes chez les participants, et notamment la possibilité que des crues majeures non anticipées ou non modélisées se forment.

La préservation des espaces naturels

La préservation des espaces naturels suscite des interrogations. En effet, les participants craignent que nous utilisions ces espaces pour se prémunir des inondations plutôt que de les préserver et de les valoriser. Utiliser ces espaces naturels pour mener des actions sur le foncier et réaliser des aménagements, paraît, selon eux, plus simple que d'intervenir sur d'autres espaces du bassin versant.

L'aspect financier

L'aspect financier du schéma d'aménagement et notamment la question **de l'analyse coûts/bénéfices** des scénarios d'aménagement du bassin versant a été abordé.

Une acceptabilité de la situation actuelle et des aléas

Les riverains considèrent que **la situation actuelle du bassin versant et l'articulation des cours d'eau résultent de son histoire**. Il **ne faut pas** nécessairement chercher à **retracer le Vernon** tel qu'il était configuré il y a quelques siècles (bien que le cloisonnement entre la route et le Vernon soit à revoir). Ils considèrent que **les crues et les aléas météorologiques font partie du cycle naturel** et que c'est à l'homme de s'adapter.

Des combes problématiques

Les **combes qui descendent du massif de Belledonne** vers la commune de Vaulnaveys-le-Bas (hors Mailles et Prémol) sont **problématiques** car des écoulements ont lieu de manière intermittente et qu'elles ne sont **pas entretenues**. Ces combes n'ont pas de véritables exutoires, si bien qu'en crue, **elles peuvent provoquer des débordements**.

Idées de solutions. Sur cette base d'échanges, les participants ont proposé des catégories de solutions à explorer afin d'alimenter les scénarios lors de la phase à venir.

Restaurer et préserver des milieux

Par la mise en place de haies, de crapaudrome(s) (4) et la conservation des boisements qui jouent un rôle de protection hydraulique en absorbant les débordements

Entretenir

Gérer les flottants ou les arbres qui peuvent obstruer le cours d'eau

Entretenir les fossés des parcelles agricoles pour libérer le passage de l'eau

Entretenir les combes où se trouvent des ruisseaux intermittents difficiles à gérer

Ralentir les eaux

En décroissant le cours d'eau, par une modification de la route le long du cours d'eau (3)

Capter les bois et les cailloux

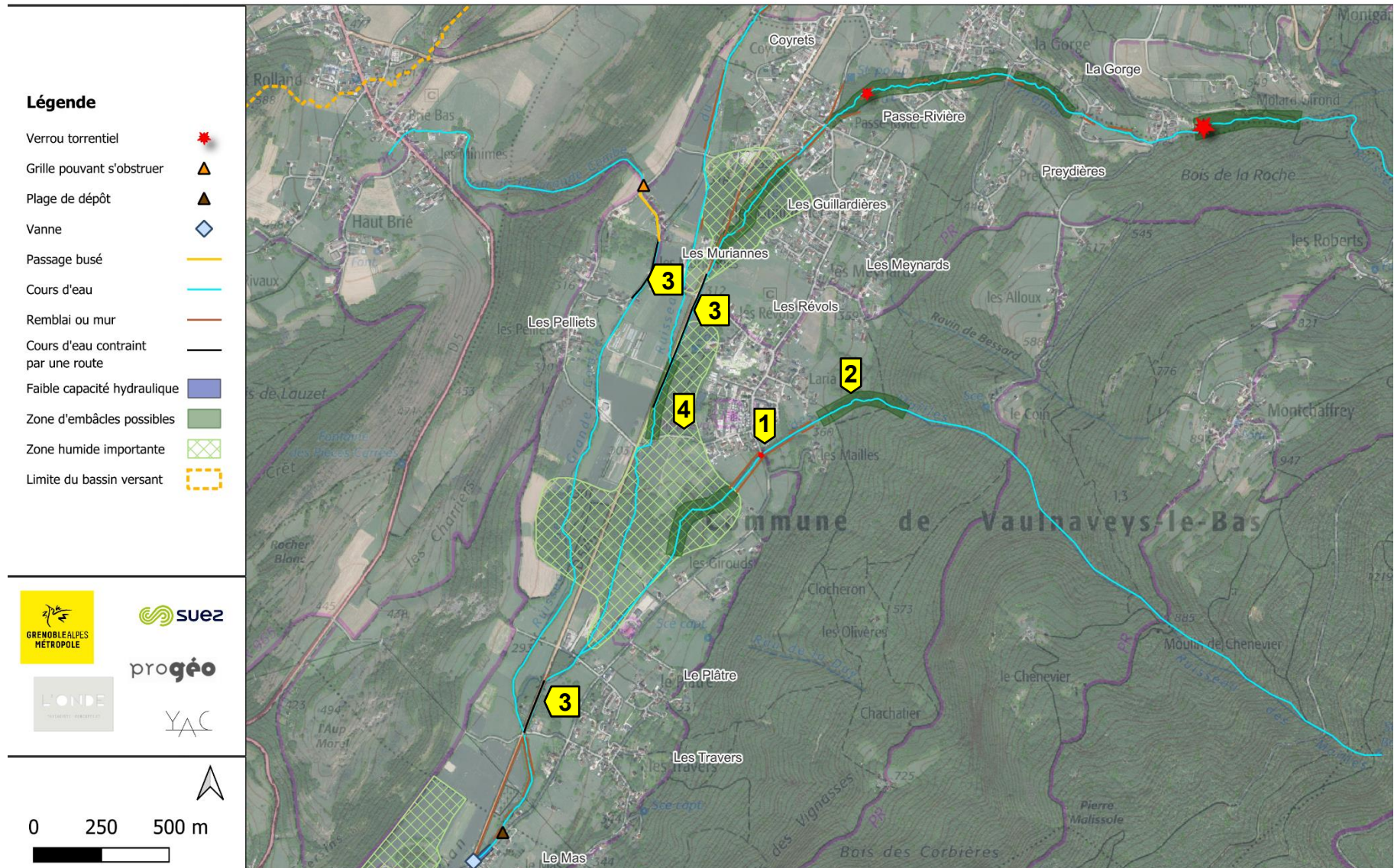
Par la mise en place d'un piège à embâcles au niveau des Mailles (2) ou un redimensionnement du pont de la promenade des Noyers (1)

Par l'amélioration du passage busé de la Grande Combe : meilleur entonnement du busage + mise en place d'une petite plage de dépôt/piège à embâcle en amont du passage busé

Préserver

Pas de volonté particulière d'une reconnexion entre le Vernon et les riverains mais une volonté de préserver la quiétude de la rivière

Carte de vulnérabilité de Vaulnaveys-le-Bas



Groupe de Vaulnaveys-le-haut

Réactions. *Sur la base d'une carte commentée par le groupement, les participants ont réagi aux différentes catégories d'enjeux identifiées et aux facteurs qui peuvent causer des débordements ou des inondations.*

De manière générale, le diagnostic présenté et les enjeux identifiés par le bureau d'études suscite peu de réactions chez les participants de ce groupe. Les éléments présentés semblent conformes aux réalités du territoire telles qu'elles sont perçues et vécues par les habitants de la commune. Selon eux, il n'y a pas d'oublis notables dans le diagnostic.

Une section enterrée dans le bourg qui inquiète

Echanges et avis des participants :

Les endroits où le Vernon est enterré suscitent des inquiétudes chez les participants, à savoir le linéaire entre la route de la Gorge et l'avenue d'Uriage (Rd524). Les participants s'interrogent sur les dégâts causés par le Vernon si ces sections couvertes dysfonctionnaient.

Des ruissellements fréquents aux Alberges

Les inondations fréquentes au niveau des Alberges, décrites comme un « secteur fortement urbanisé », posent question. Le bureau d'études précise que c'est une problématique de ruissellement sur le versant sud-est, qui se trouve en dehors du périmètre de l'étude. Ce point sera abordé avec les élus, qui ont probablement déjà connaissance de cette problématique.

Des interrogations sur les réservoirs d'eau de Chamrousse

Les participants s'interrogent sur le rôle des réservoirs d'eau (neige de culture) à Chamrousse. Les gros réservoirs du Recoin (Grenouillère et Vallons) se trouvent sur le bassin versant du Vernon. Le nouveau réservoir de la Lauze se situe sur le Prémol. Leur rôle sur les débits de crue n'a pas été apprécié car ils ne sont pas dimensionnés aujourd'hui pour agir à ce niveau.

Idées de solutions. Sur cette base d'échanges, les participants ont proposé des catégories de solutions à explorer afin d'alimenter les scénarios lors de la phase à venir.

Ralentir les bois et les cailloux

Installer un piège à embâcles sur le Prémol (4)

Créer une plage de dépôt au Clos (7) en amont du Chemin de la Faurie

Se rapprocher des cours d'eau

Créer des cheminements le long du Vernon (type promenade) dans le secteur du bourg

Préserver l'aspect « confidentiel » du cours d'eau (éviter de multiplier les points d'accès)

Ralentir les eaux

Créer des zones de rétention, en amont (*Chamrousse – hors carte*), secteur de la Chartreuse de Prémol (3)

Créer une zone de rétention dans le secteur de la Faurie rive gauche au niveau du Clos (9)

Mettre en place un bassin d'écêtement au niveau de l'Etang du Clos agrandi (5)

Redonner de la place aux cours d'eau

Remettre à ciel ouvert un Vernon élargi, au niveau du chemin de la Margotte et du moulin (6) et (2)

Restaurer les zones humides

Protéger (voire étendre) les zones humides du secteur des Guillardières et de la Faurie (1)

Entretien le lit des cours d'eau et les ouvrages

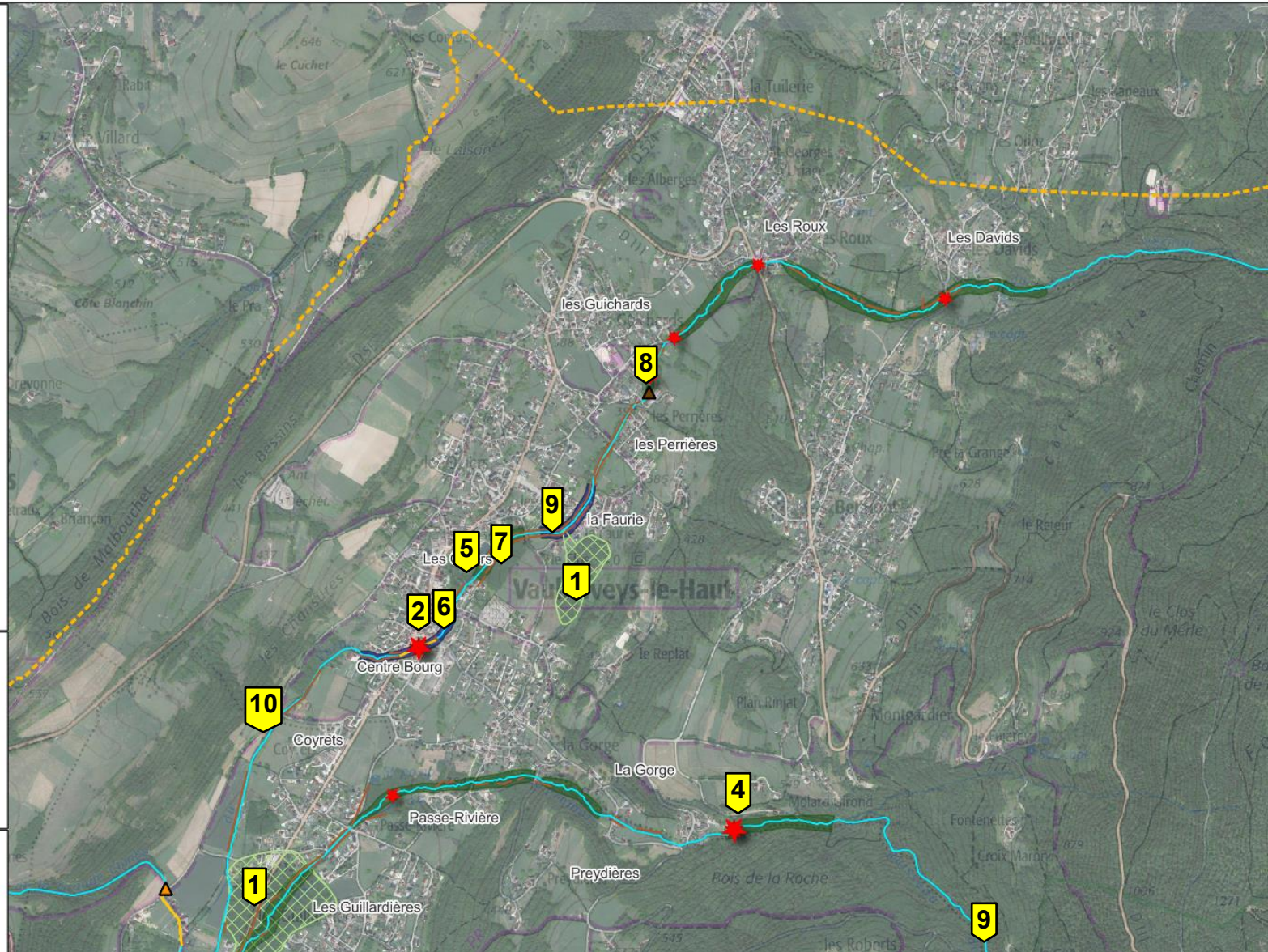
Optimiser la plage de dépôt des Perrières (8)

Entretien davantage la végétation (sur tout le linéaire du cours d'eau)

Carte de vulnérabilité de Vaulnaveys-le-Haut

Légende

Verrou torrentiel	
Grille pouvant s'obstruer	
Plage de dépôt	
Passage busé	
Cours d'eau	
Limite du bassin versant	
Remblai ou mur	
Zone d'obstruction fréquente des canaux	
Faible capacité hydraulique	
Zone d'embâcles possibles	
Zone humide importante	



4

Suite de la démarche

En clôture, une personne est revenue sur la période électorale et le risque que les nouveaux élus ne se saisissent pas de l'étude. L'équipe technique a expliqué que les élus actuels auront l'occasion d'exprimer leur position sous la forme de préconisations avant la tenue des élections afin que les prochains élus se saisissent de l'ensemble du travail effectué. Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) ouvre par ailleurs une fenêtre d'opportunité pour disposer de moyens financiers exceptionnels. Les nouveaux élus seront interpellés et invités à valider une position, faute de quoi ils passeront à côté du soutien financier que permet le PAPI Manche.

Prochain atelier avec vous : janvier 2026.

Au programme : présentation et échanges autour des différents scénarios étudiés.

Vous recevrez un e-mail d'invitation précisant la date, le lieu et l'horaire.